



Association Sportive de Louveciennes - section Tennis Assemblée Générale 2024

Date : 12 novembre 2024 – 20h

Ordre du jour :

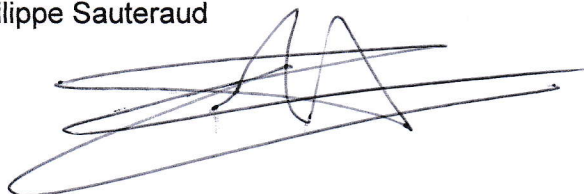
- Rapport moral
- Rapport sportif
- Rapport financier
- Questions / réponses
- Demande d'approbation des comptes et du rapport moral
- Elections des membres du bureau
- Clôture

Compte rendu :

- Les personnes présentes à la réunion ont été comptabilisées, ainsi que les procurations. Il y avait 14 personnes présentes et 1 procuration.
- Philippe Sauteraud, Président, présente le rapport moral (à retrouver ci-dessous).
- Thierry Sourin, directeur sportif, présente le rapport sportif de l'année (à retrouver ci-dessous).
- Juliette Lucas, trésorière, présente le rapport financier (à retrouver ci-dessous).
- Les questions / réponses ont lieu spontanément après la présentation des trois rapports :
 - Le coût de l'électricité et les enjeux du passage au LED sur les terrains 6 et 7 ont été discutés. Le système d'aération des bulles 8 et 9 est aussi évoqué (problème de condensation sous les bulles).
 - Des questions sont posées concernant la rénovation des courts 1 et 2. Le président indique que la surface de remplacement envisagée est en cours d'étude. De même, une question est posée sur la durée qu'on peut espérer sur les travaux de réfection provisoire menés à la rentrée. Le président indique que le prestataire s'est engagé sur une durée de 18 mois pour cette rénovation provisoire. Thierry Sourin indique que les courts sont désormais jouables alors qu'ils ne l'étaient plus en fin de saison dernière.
 - La question des subventions, que le club ne perçoit plus depuis 3 ans, est posée par une adhérente. Mme Roumilhac, présidente de l'ASL, explique le contexte des baisses des subventions municipales, que l'ASL subit sur toutes ses activités, et sur le tennis en particulier. Mme Roumilhac explique que les subventions perçues par la mairie couvrent juste les frais de fonctionnement de l'ASL et qu'il n'y a pas de perspective d'augmentation des subventions pour l'an prochain.

- Dans les échanges, le président souligne que les coûts liés à l'électricité et à l'entretien du club constituent des postes de dépense lourds, alors que le club aurait besoin de se concentrer sur les investissements de rénovation qui sont grandement nécessaires. La question d'une prise en charge par la mairie de ces dépenses d'énergie et d'entretien est soulevée. Mme Roumilhac dit qu'elle œuvrera dans ce sens.
 - Mme Roumilhac demande ce que couvrent les amortissements. Philippe Sauteraud explique qu'ils concernent les deux tweeners des courts 3 et 4.
 - Un adhérent demande des précisions sur l'éventuel projet de padel. Philippe Sauteraud explique la complexité du projet et explique que dans le contexte actuel (nombreux investissements nécessaires de rénovation), le padel n'a pas été priorisé.
 - Mme Roumilhac évoque le pickleball, activité qui a été créée par l'ASL cette année et qui regroupe aujourd'hui 25 adhérents qui jouent au gymnase. Elle incite le club à étudier la possibilité d'intégrer cette activité.
 - Une adhérente demande s'il est prévu une rénovation du mur. Philippe Sauteraud répond qu'aujourd'hui il n'est pas prévu de rénovation ; plusieurs membres du bureau s'expriment sur le fait qu'il serait bien de faire une demande à la mairie. Laurent Kobrin, ancien président, rappelle que cette demande a été faite pendant plusieurs années.
- La demande d'approbation des comptes et du rapport moral a été soumise au vote des membres présents ou représentés. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.
 - Didier Komaï, est candidat pour être membre du bureau. Il se présente à l'assemblée.
 - Laurent Kobrin quitte le bureau. Il a présidé le club pendant 5 ans et a passé de nombreuses années au bureau. Philippe Sauteraud le remercie pour toutes ces années d'engagement pour le club.
 - Florent Simon quitte également le bureau.
 - Les élections des membres du bureau ont eu lieu. Le candidat Didier Komaï est élu à l'unanimité.
 - La prochaine assemblée générale aura lieu en novembre 2025.
 - La réunion a été clôturée à 21h30 par le président, qui a remercié les participants pour leur présence et leur implication. Il les invite à poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié.

Le Président de la Section Tennis
Philippe Sauteraud



La secrétaire par intérim de la section
Pascale Penhoat





Association Sportive de Louveciennes section Tennis Rapport Moral - AG 12 novembre 2024

La saison 2023/2024 a été une saison riche et intense pour le club à plusieurs titres :

- Nous sommes parvenus à stabiliser le nombre d'adhérents à 498 à fin août 2024.
- Nos équipes ont obtenu cette année encore d'excellents résultats sportifs.
- Un Bureau mobilisé à vos côtés pour améliorer le club avec en particulier 3 nouveaux membres : Juliette, Pascale et Jean Louis.
- Une saison marquée par de nombreuses animations et tournois.
- Des résultats financiers toujours difficiles, marqués par la hausse de l'énergie et l'absence de subventions mais toujours orientés vers l'amélioration de nos infrastructures et une utilisation optimale de nos ressources.

Je souhaite remercier ici en premier lieu les enseignants du club ainsi que Frédérique qui font vivre ce club avec beaucoup d'engagement et de bonne humeur.

Un grand bravo en particulier à Thierry qui a, à nouveau, parfaitement tenu son nouveau rôle de Directeur sportif et très bien géré l'équipe enseignante toute la saison. Il a par son dynamisme contribué au fonctionnement général du club et à ses très bons résultats. Une pensée particulière également pour Patrick qui a décidé de mettre un terme en septembre à sa très longue carrière au sein du club.

Pour illustrer cet esprit positif, je citerai la fête du club qui a réuni cette année plus de 270 personnes au mois de juin, ainsi que les 32 jeunes du club qui ont eu la joie d'aller cette année à Roland Garros accompagnés de parents bénévoles que je remercie.

Pour autant, la situation actuelle du club est fragile.

Si la nouvelle bulle des courts 8 & 9 a permis un fonctionnement plus souple des enseignements et a redonné de l'amplitude aux membres pour profiter des courts couverts, l'état général de nos installations va demander de gros efforts de rénovation et d'entretien dans un contexte où nos principaux partenaires, que sont l'ASL et la Mairie, ont largement réduit leur soutien et où nous n'avons plus de marge de manœuvre en matière d'augmentation de nos tarifs (que nous avons dû faire croître de 5 % en moyenne cette année).

Augmenter le nombre des adhérents et trouver des sources de financement additionnels constitueront cette année encore les deux enjeux du Club.

1- Les adhérents

L'effectif du club est quasi égal avec 498 adhérents en fin de saison 23/24 vs 509 l'année précédente et 479 en N-2.

La tendance au rajeunissement se poursuit !

Ratio adulte / jeunes

- 2022 : 55/45%
- 2023 : 50/50%
- 2024 : 43/57%

Cela s'explique par le succès des cours collectifs et le fait que les tarifs ont été volontairement gardés attractifs pour les jeunes.

Confirmation également d'une autre tendance : le taux de Louveciennois augmente :

- 2022 : 59%
- 2023 : 62%
- 2024 : 64 %

2- Les animations/activités phare

- Septembre : fête de la rentrée avec animations et grand BBQ

- Novembre : AG et verre de l'amitié
- Décembre : animation de Noël
- Janvier : Galette des reines et rois
- Février : animation autour des crêpes de la chandeleur
- Avril : tournoi Open de Louveciennes, plus de 500 participants
- Avril : coupe Davis jeune : animation jeunes 10-17ans
- Mai : journée découverte / invite tes amis
- Juin : Rdv des jeunes du club à Roland Garros
- Juin : fête du club
- Juin/ juillet : tournoi Open jeunes avec plus de 300 participants,

3- Equipe Enseignante :

Thierry entame sa troisième saison comme Directeur sportif en charge de l'enseignement du club. Guillaume est en charge de l'entraînement des jeunes ainsi que des équipes féminines. Il va organiser des matchs Libres (matchs internes pour jeunes et adultes jusqu'à 30/1).

Matthias Jouan est désormais Entraîneur Diplômé d'Etat. Il a souhaité poursuivre l'aventure avec le club pour cette nouvelle saison.

Olivier, également Diplômé d'état, nous a rejoint cette année en provenance de Poissy. Il souhaite développer la compétition chez les jeunes et organisera à ce titre le 16 novembre une première journée « rencontre » pour les 11/12 ans.

Philippe complète le dispositif avec une forte expérience et une approche tournée sur la technique. Il propose aussi d'accompagner les jeunes qui le souhaitent sur les tournois.

4- Les infrastructures

Bulle 8 & 9

La nouvelle bulle est en place depuis septembre 2023. Si les terrains et l'éclairage fonctionnent à notre entière satisfaction, il est à noter des infiltrations sur le terrain 8, du fait d'une mauvaise disposition des drains. La mairie a été alertée, mais devant l'absence de réaction, nous avons décidé de mettre en place des boudins « anti-inondation » qui vont empêcher l'eau d'inonder les courts en cas de pluie intense et limiter également les soucis de condensation constatée à plusieurs reprises. A noter également que cette bulle devant être chauffée, cela engendre des coûts d'énergie importants pour le club. Nous avons prévu également d'installer ces boudins anti-inondation également dans les bulles 6 & 7. Coût pour le club 1 000 euros.

Cette solution n'étant pas pérenne, nous attendons les travaux de réfection qui doivent être entrepris par la Mairie (demandes toujours en stand-by).

Eclairage :

Rappel : Les terrains 1&2 sont éclairés depuis octobre 2021, les 3&4 depuis l'été 2022. La bulle 8&9 bénéficie de l'éclairage LED depuis cet été.

La mairie avait prévu de remplacer les éclairages de la bulle 6&7, qui sont aujourd'hui défectueux, par des LED pour diminuer le coût de la consommation électrique et celle de la maintenance. Ces travaux devraient être réalisés rapidement (audit éclairage en cours). Ils seront effectués sous la responsabilité des équipes municipales, mais finalement ce sera le club qui paiera cette installation. Coût 17 000 euros.

Courts tout temps synthétiques 1&2 :

Ces terrains sont anciens et sont devenus très glissants au cours de l'été.

Pour éviter leur fermeture définitive, le club a pris la décision de les faire rénover par une entreprise spécialisée. Le coût de cette opération est de 8 500 euros à la charge du club. Leur durée de vie a été ainsi prolongée mais ils devront à terme être changés. Nous avons commencé à budgéter cette dépense, qui se situe en fonction des devis entre 80 000 et 110 000 euros.

Club house :

Outre son aspect austère, notre club house est très énergivore, à la fois du fait d'une isolation minime et de vieux radiateurs qui chauffent mal et consomment beaucoup. C'est la raison pour laquelle nous avons procédé à des travaux de rénovation pour un budget de 6500 euros. Nous bénéficierons en accompagnement de ce projet d'une subvention de la FFT d'un montant de 3 000 euros.

Contrôle des accès :

Nous souhaitons également sécuriser les accès des courts afin d'éviter leur occupation sauvage par des personnes qui ne sont pas membres du club. Différentes solutions sont proposées par la FFT qui permettent d'obtenir un code au moment de la réservation sur TenUp. Le préalable à cela sera que les portes des terrains extérieurs doivent être remplacées. Là aussi, nous aurons besoin de l'aide de la mairie.

Nettoyage et maintenance du club :

En accompagnement des travaux d'amélioration réalisés ou en cours, nous avons souhaité confier l'entretien et le nettoyage du club à une société spécialisée avec laquelle nous avons conclu un contrat d'entretien (7 h par semaine à 2 personnes) pour un montant de 1700 euros par mois. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans avec une période d'essai de 6 mois et vient en amélioration significative de la prestation qui était réalisée par Ali (qui nous a quitté en juin) : heures de nettoyage multipliées par 3.

Par ailleurs, deux des trois toilettes sont condamnés depuis plus de 6 mois car hors service depuis la rénovation qui a été faite (demandes en cours).

Perspectives pour 2024/25 : projets et investissements

L'amélioration des installations du club et leur entretien constituent bien les principaux leviers qui doivent nous permettre de stabiliser nos effectifs dans un premier temps et d'aller chercher de nouveaux adhérents. Nous sommes convaincus qu'un club tel que le nôtre, au cœur d'un environnement privilégié, doit attirer davantage de membres.

Nous ambitionnons les 550 adhérents à la fin de la prochaine saison.

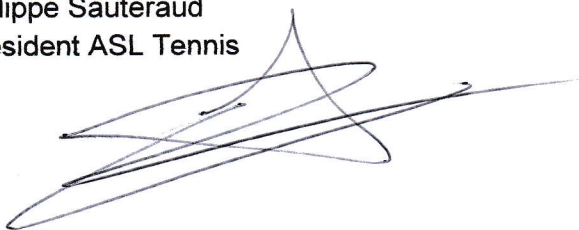
Nous avons comme objectif de renforcer le club comme l'un des principaux lieux de vie de notre commune pour partager la passion du sport mais aussi un lieu privilégié et ouvert à tous de socialisation et de détente.

Pour y parvenir, nous avons vraiment besoin de l'aide de la Mairie, à la fois sur le plan financier mais aussi logistique. C'est dans cet esprit que nous solliciterons à l'issue de cette AG une audience auprès de Madame la Maire afin de lui présenter la situation du club et nos projets avec l'ambition d'obtenir davantage d'aides qu'aujourd'hui.

Un dernier mot sur notre projet Padel :

Si nous souhaitons vivement développer la pratique du Padel au sein du club, nous avons mis en stand-by ce projet cette saison, préférant nous concentrer sur la réalisation des projets en cours. Nous allons le reprendre au cours de cette nouvelle saison avec l'idée de pouvoir construire deux terrains de Padel. Si nous y parvenons, nous renforcerons encore l'attractivité du club.

Sportivement vôtre,
Philippe Sauteraud
Président ASL Tennis





Association Sportive de Louveciennes section Tennis Rapport Sportif - AG 12 novembre 2024

7 équipes engagées cette saison :

- L'équipe Filles 15/16 ans : elles finissent deuxièmes de la 4^{ème} division
- L'équipe Garçons 11/12 ans Vert : ils finissent 3^{èmes} de la 2^{ème} division
- L'équipe Garçons 11/12 ans : ils finissent 10^{èmes} de la 3^{ème} division
- L'équipe Garçons 13/14 ans : ils finissent 4^{èmes} de la 4^{ème} division
- L'équipe Garçons 15/18 ans : ils finissent 5^{èmes} de la 4^{ème} division
- L'équipe Hommes 35 ans : ils finissent 2^{èmes} de la 4^{ème} division et montent en 3^{ème} division
- L'équipe Séniors Hommes : ils finissent 11^{èmes} de la 4^{ème} division et montent en 3^{ème} division

PP M



Association Sportive de Louveciennes section Tennis

Rapport Financier- AG 12 novembre 2024

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024 (Exercice de 12 mois)

Capitaux propres

L'exercice 2023/24 dégage une perte de 19 048.68 €, à comparer à une perte de 1 908.37 € en 2022/23.

Trésorerie nette au 31/08/2024

Au 31/08/2024, la trésorerie nette de la section tennis s'élevait à 107 188.17 euros, se décomposant en + 2 659.44 € sur le compte courant et 104 528.73€ sur le compte épargne.

Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent globalement à 283 324.85€.

Cette somme comprend les produits directement liés à l'activité du club (cotisations-cours-tournois-licences), ainsi que les subventions.

Pour l'exercice 2022-23 les produits d'exploitation étaient d'un montant de 284 407 €.

Charges

Concernant les charges, le poste le plus important reste les salaires et les rémunérations aux personnels extérieurs.

Une hausse notable du poste électricité et gaz est à souligner cette année : 30 342€ en 2023/24 contre 11 574€ en 2022/23 (augmentation des tarifs, remise en service des bulles 8/9).

Conclusion

Cet exercice confirme l'attractivité du club avec un nombre d'adhérents stabilisé.

Pour autant, la hausse continue du prix de l'énergie pénalise fortement le club et risque de mettre en péril les finances du club si aucune solution externe n'est trouvée.

Nous poursuivons malgré tout notre politique d'amélioration et d'entretien de nos infrastructures avec les projets suivants :

- Remise en état des courts 1 et 2 : 8500€
- Changement du mode de nettoyage du club : + 12 000€/an
- Achat de boudins « anti-inondation » : 1 000€
- Remplacement des éclairages courts 6/7 : +/-17 000€
- Rénovation du club house : Coût net de subvention : 3 500€
- Projet de remplacement court 1/2 : été 2025 ou 2026 suivant l'état des terrains (budget 80-100ke)
- Sécurisation des portes d'accès aux courts (en cours de budgétisation)

Les fonds propres de l'association nous permettent pour l'instant de réaliser la plupart des travaux. Néanmoins, à terme, nous devons revoir impérativement le modèle économique du club basé quasi exclusivement sur de l'autofinancement.

En effet, cette année encore, le club n'a reçu aucune subvention de l'ASL.

PP M